

nos gouvernants et à violer les lois pour la plus grande gloire de la République : quatre jours après, M. Crémieux s'est rendu à une séance extraordinaire du Conseil, et il a félicité les conseillers de leur zèle sans combattre en rien leurs étranges doctrines; il a même prononcé cette parole, ou du moins on dit qu'il l'a prononcée, ce dont nous sommes très-surpris : « Nos ennemis de l'intérieur retournent contre nous les armes que nous avons laissées dans leurs mains. » Le M. Crémieux que l'on fait parler de la sorte est tellement différent de celui que nous est connu au palais et au Corps législatif que nous voulons croire à un erreur. Quoiqu'il en soit, la manifestation organisée ici par les radicaux suit son cours : on annonce déjà qu'un bataillon de la garde nationale a envoyé au docteur Paullet une adresse de félicitations.

Une autre proposition demande que l'on sévisse contre la presse réactionnaire : elle est signée par des amis et des parents des propriétaires du journal *la Gironde*, qui tourne au rouge écarlate. On dirait que c'est une affaire de boutique.

Hier, à 4 heures et demie du soir, un commissaire de police, accompagné de deux agents, s'est présenté chez M. Bisset, imprimeur, et en vertu d'un ordre du préfet de la Gironde, a procédé à la saisie d'une brochure intitulée *la Paix*. L'auteur, M. Roger de la Lande, proteste dans une lettre adressée aux journaux et qui n'a pas été publiée; il dit même qu'il croit être sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Enfin les journaux de Lyon nous apportent le texte de l'arrêté du préfet du Rhône qui suspend jusqu'à nouvel ordre toutes les réunions publiques et les manifestations de quelque nature qu'elles soient. Après les crimes qui viennent d'être commis à Lyon, après les excitations de toutes sortes à l'assassinat et au pillage, l'arrêté du préfet nous semble assez naturel, car il est dicté par une nécessité d'ordre public; mais nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris des motifs qu'il invoque.

Attendu qu'il est impossible de tolérer des assemblées factieuses où des malfaiteurs travaillent ouvertement à détruire le gouvernement républicain;

Attendu qu'il faut arrêter au plus tôt des menées dans lesquelles il est facile de reconnaître les queues d'étrangers et des ennemis de la France;

M. Piétri, l'ex-préfet de police n'aurait pas motivé autrement un arrêté interdisant les réunions publiques au beau temps des clubs de Belleville et de la Villette. On nous dit que, à Lyon, les fauteurs de désordres, recrutés dans la lie de la population, sont soudoyés par l'or venu de l'étranger. Ici, il court d'autres bruits qui nous paraissent tout aussi dignes de foi. C'est ainsi que l'on disait hier que des papiers tombés entre les mains du gouvernement avaient révélé l'existence d'une conspiration orléaniste; on ajoutait même, sans doute pour donner plus de couleur à la chose, qu'un éminent prélat se trouvait gravement compromis.

Nous n'avons qu'une chose à répondre à tous ces bruits : souvenons-nous de ce qu'on a dit de tous les complots inventés par la police impériale.

M. Rochefort vient de publier en France les numéros de la *Lanterne* édités à l'étranger et y a ajouté une préface. C'est ce qu'on appelle le style gras et les électeurs de Belleville et de la Villette seront contents. M. Rochefort, qui a oublié les traditions du café de Madrid, y parle d'ivrognes, de picanteur, vermine d'infamie, de crapulade de despotisme. *La Gironde* qui nous donne cette primeur de grasse littérature la savoure avec volupté.

Le correspondant du *Standard* écrit, le 26 décembre :

La conférence européenne de Londres a encore différé sa réunion, afin de permettre à M. Jules Favre de s'y rendre en qualité de représentant de la France. Les autres représentants des puissances signataires du traité de 1856 sont :

Lord Granville, l'Angleterre ;  
Le comte Apponyi, l'Autriche ;  
Le baron Brunow, la Russie ;  
Le comte Bernsdorf, la Prusse ;  
Mussurus-Pacha, la Turquie ;  
Le gouvernement de Victor-Emmanuel aurait voulu, dit-on, envoyer deux plénipotentiaires siéger au sein de la conférence ; il a dû, cependant, faire comme les autres cinq puissances, et confier ses pouvoirs à son ministre résidant à Londres.

La *Liberté* dit que M. Jules Favre se rendra à Bordeaux avant de passer la Manche pour aller s'asseoir autour du tapis vert de la diplomatie européenne, en même temps que le représentant de la Prusse.

Voici ce que dit l'*Électeur libre* du manifeste du comte de Chambord, qui n'a été connu à Paris que longtemps après sa publication.

Dans le document que nous publions, une proposition trouvera partout de l'écho dans le pays; oui, la France a besoin d'un gouvernement français, honnête, dévoué à son unité; que les dures épreuves subies par nous aient au

moins l'avantage d'opérer dans ce pays déchiré par les luttes politiques, une salutaire réconciliation.

Nous sommes fermement pour la république. Cette forme de gouvernement quand elle sera soustraite aux coteries qui la compromettent, peut seule réaliser la vérité politique qui se formule ainsi : « Gouvernement du pays par le pays; » mais l'idée républicaine est assez forte pour rendre à chacun justice, et nous n'avons besoin que de jeter les yeux sur la liste des tués et blessés pour voir que les plus anciens noms de France ont brillé au premier rang.

La proclamation du comte de Chambord n'apporte aucun trouble dans l'Etat; elle est un souvenir glorieux de l'ancienne France.

#### UN MAIRE COURAGEUX

On lit dans le *Times* du 26 décembre : Le lieutenant Godard, du 32<sup>e</sup> régiment, avait reçu un coup de feu à travers le corps, dans une sortie du 2 décembre, à quatre heures du soir. Il est resté sur le champ de bataille toute cette nuit froide et glacée, la journée du lendemain, cruellement froide, encore une nuit et un jour, puis une autre nuit, en tout trois nuits et deux jours, du 2 jusqu'au 5. Lundi, il fut trouvé encore vivant, mais avec les deux jambes gelées. Il a été soigné à la Ruève, en Brie, par son père et sa sœur, Mme Delaunay, qui ont couché sur la paille à côté de lui jusqu'au 14 décembre; où il est mort, à l'âge de 29 ans.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église Notre-Dame, à Versailles; l'état-major prussien y assistait. Au cimetière, le maire de la ville, M. Rameau, a fait un discours, court mais courageux, qui a excité parmi les auditeurs une immense sensation. Il est peut-être bon que le général Voigts Rhetz n'ait pas suivi le cercueil de l'église Notre-Dame jusqu'au cimetière. Voici le discours de M. Rameau :

« Messieurs, avant de terminer cette triste mais glorieuse cérémonie, permettez-moi d'en tirer deux enseignements. Le premier, c'est qu'il est beau de mourir pour la défense de la Patrie, car l'ennemi lui-même rend hommage à une pareille mort. Le second, c'est que la guerre de conquête est chose impie, ou impie ! Quand une nation se jette sur une autre nation, par qui est-elle conduite ? Par les grands enfants qu'on a tort d'appeler des hommes, puisqu'ils brisent leurs jouets et pleurent ensuite de ce qu'ils les ont brisés. Espérons qu'avant peu les Etats-Unis d'Europe proclameront et soutiendront le principe du respect de la vie humaine. Les hommes ne sont pas, en effet, sur la terre pour s'entre-tuer, mais pour s'aimer, se secourir, se rapprocher et s'unir. »

#### LES PIÈGES PRUSSIENS.

D'après la témoignage d'un jeune caporal du 29<sup>e</sup> de ligne, blessé dans les derniers combats sur les bords de la Marne, et témoin oculaire du fait qu'il raconte, il paraît que les Prussiens ont deux moyens infailibles qui consistent à pouvoir surprendre l'ennemi et à n'être jamais surpris par lui. Voici le premier : lorsqu'ils ont l'intention de tomber à l'improviste sur nos détachements, les Prussiens font usage d'un fusil dont la détonation presque nulle ne peut être perçue qu'au moment où nos soldats frappés presque à bout portant, tombent sous le feu de l'ennemi. Quant au second moyen il consiste, dit-on, en un fil de fer que les Prussiens tendent aux avant-postes, à un pied environ au dessus du sol, ou retenue par des anneaux plantés dans la terre. Lorsque, à la faveur de l'obscurité, un détachement ou un seul individu tente de franchir cette ligne, aussitôt il se heurte au fil de fer; lequel met en mouvement une sonnette correspondant à un poste ennemi, qui, à ce signal d'alarme, accourt en force et fait rétrograder les audacieux. Ce système, d'une grande simplicité, supprime en quelque sorte les sentinelles et les patrouilles, et permet à nos ennemis de dormir sur leurs deux oreilles, en parfaite sécurité.

#### Les Prussiens à l'Évêché d'Orléans.

Voici quelques détails sur la manière dont se sont conduits MM. les Prussiens à l'égard du vénérable évêque d'Orléans.

150 Prussiens sont venus s'emparer de l'évêché.

Des sentinelles ont été posées à toutes les portes de l'évêché, et deux sentinelles à la porte même du cabinet et de la chambre de l'évêque, le jour et la nuit.

Il est chargé de loger et de nourrir le général en chef de 3<sup>e</sup> corps de l'armée prussienne avec 30 officiers et une garde de 30 soldats, plus les domestiques.

Selon leur coutume, en prescrivant leur menu, ils ont demandé du vin de Champagne, et ils ont paru très étonnés de ce qu'il ne s'en trouvait pas à l'évêché, pas plus que d'autres vins fins.

On s'est, du reste, si bien emparé de l'évêché, que trois des grands-vicaires ont dû aller chercher asile dehors.

Toutes ces peines ne sont rien auprès du fait suivant : une église que Mgr d'Orléans avait donnée comme ambulance, les Prussiens en ont fait une écurie et l'ont remplie de chevaux.

Tout s'est, du reste, passé à l'évêché avec une dureté et une violence singulières ; à tel point qu'un grand vicaire, chargé par l'évêque d'Orléans de montrer les chambres à un officier qui avait mission de préparer les logements, et attendant cet officier traité d'impoli l'évêque d'Orléans, dut lui répondre : « L'évêque d'Orléans, monsieur, n'a pas de leçon de politesse à recevoir de vous » et ajouter : « Il y a des choses que nous sommes condamnés à subir, et d'autres que nous ne pouvons accepter et que nous n'acceptons pas : vos procédés en sont une. »

Lorsque les Bavares ont quitté Orléans après la bataille de Coulmiers, ils y laissent beaucoup de blessés sans aucun secours religieux, sans aucun aumônier. Alors, Mgr d'Orléans chargea un de ses grands-vicaires, qui parle allemand, de s'occuper spécialement de ces blessés, auprès desquels il n'avait cessé d'exercer son ministère : ce que ce grand-vicaire fit avec un dévouement que toute la ville d'Orléans a admiré. Ce même grand-vicaire ayant eu occasion de parler des blessés bavares à l'officier chargé de préparer les logements prussiens à l'évêché, l'officier, pour tout remerciement, lui répondit : « Si j'avais eu pas fait cela, vous auriez été un cochon. »

#### Chronique locale & départementale

##### LISTE

des personnes qui remplacent les visites, cartes de visite, du nouvel an, par une offrande pour les ambulances des mobilisés de Roubaix.

MM. Tiberghien-Duriez, fr. 20  
Vve Delrué-Tettelin, 10  
Ch. Daudet, 10

Souscription pour la formation d'une ambulance, destinée à suivre le bataillon des gardes nationaux mobilisés de Roubaix.

MM. César Gadeno 10 f. — Auguste Leman 5 f. — Joseph Henu 1 f. — Oscar Meurisse 5 f. — Bossut-Guvelier 10 f. — Bernard fils 2 f. — Cateau-Duvivier 3 f. — Prouvost-Delescluse 3 f. — Scrépeau 5 f. — Adolphe Six 3 f. — Vve Debailleu-Prouvost 3 f. — Carlos Six 3 f. — Delambre Sentin 10 f. — Louis Dubois 5 f. — Duhamel-Merchez 5 f. — Honoré Fournier 5 f. — Louis Mercier 5 f. — Auguste Dubois 3 f. — Jules Devernay 2 f. — Delaplace-Grimonprez 5 f. — Auguste Vassenove 5 f. — A. Boutry 2 f. — Stanislas Fleurisse 20 f. — L. Bonte 5 f. — Louis Hoché 5 f. — Louis Huisiez 5 f. — Antoine Rouget 2 f. — Antoine Delrué 2 f. — Jules Pennel 2 f. — L. Plateau 4 f. — Anonyme 10 f. — Incinnu 2 f. — Etienne Monchain 2 f. — Phalempin 1 f. — Jules Bonnet 3 f. — Waeyematur 2 f. — Oscar Leroux 2 f. — Octavie Valke 1 f. — Louis Bourgeois 3 f. — Fontaine 2 f. — Constant Decottignie 3 f. — Desevbre 1 f. — Jean Lauwers 2 f. — Henri Cayve 3 f. — Théodore Lesur 2 f. — Donnez-Dupriez 2 f. — Pierre Salembier 2 f. — Carré-Desfontaine 10 f. — Emile Delannoy 5 f. — Rammaert 10 f. — Demargny 1 f. — Pottier 2 f. — A. Desreumaux 2 f. — Kabanski 2 f. — Huf Deschamps (hussard) 50 c. — Un militaire blessé 50 c. — Emile Delplanque 1 f. — Omer Henot 1 f. — Cornil Legraud 1 f. — H. Wattine 1 f. — Théodore Castel 2 f. — Théodore Duhamel 1 f. — François Herbut 2 f. — J.-3. Grouillon 2 f. — Gustave Hoffmann 2 f. — R. Plateau 1 f. — Constant 1 f. — Mercier fils 5 f. — Deschamps Berthe 1 f. — J. Thieffry 1 f. — Jules Scarcieraux 2 f. — A. Crépin 2 f. — Vambeck François 1 f. — Auguste Leroux 3 f. — Achille Scrépeau 10 f. — Théodore Cuiquet 5 f. — Debuchy-Rouzé 1 f. — Vanoverschelde 1 f. — Clément Durant 1 f. — Charles Fournier 5 f.

Ensemble 271 f.

Vve Debouvrie-Selosse, un fromage de Hollande. — Souxdorf 13 bouteilles de vin rouge et 2 litres de cognac. — Dillier Pierre 5 bouteilles de vin rouge. — Vandekerckve Carbonnelle 5 bouteilles de vin rouge.

MM. Delattre frères, 10 fr. — Louis Debaissieux, 5 fr. — Jeu Henri, 10 fr. — Celler, 5 fr. — Legrand père, 5 fr. — A. Calais, 10 f. — Louis Godard, 5 fr. — Octavie Valke, 1 f. — Bulteau fils, 5 f. — Cornillie père, 10 f. — Charles Toulet, 2 f. — Louis Delescluse, 2 f. — Jules Planquart, 5 f. — Coppions 10 f. — Wille Rattel, 10 f. — Praxel, 2 f. — Adolphe Legrand, 5 f. — E. Tonneau, 5 f. — Guillaumin, 5 f. — Prouvost 1 f. — Vandaele 1 f. — Legrand, 2 f. — Plateau 50. — Anonyme 1 f. — Jean Callins, 2 f. — Vande Beuque, 5 f. — Louis Oudart, 5 f.

Ensemble. 129 fr. 50 c.

Sommes versées par le Tribunal de Commerce pour suppression de visites et de cartes, 1 fr. 20. — Don anonyme sur les initiales F. D. 25 f.

Ensemble. 145 fr.

MM. Grimonprez Delattre 50 f. — J. Lagache fils, 100 f. — Anonyme, 50 f. — Ronsel Dazin, 50 f. — A. H. D., 50 f. — Paul Dupire, 50 f. — P. 50 f. — Veuve Bulteau-Mimerel, 50 f. — A. Bulteau, 50 f. — César Gaydet 50 f. — Duho B., Jules Rousseaux, 20 f. — Duhamel Lefebvre, 50 f. — L. Glorieux, 50 f. — L. Cordonnier, 100 f. — Funck Spies, 100 f. — Ch. Lemerre, 50 f. — Anatole Cordonnier, 50 f. — Veuve Jules Dazin, 20 f.

— Pallatte 25 f. — Cliquet, 25 f. — Jules Pollet, 100 f. — Quint jeune, 50 f. — A. Mimerel, 100 fr. — L. Eckmann et M. Sioen, 50 f. — Galpin 50 f. — Cavrois Mahieu, 100 f. — Etienne Motte, 100 f. — Joseph Wattine, 100 f. — Henri Dubar, 100 f. — Abaye, 100 f. — F. Reguillart, 100 f. — L. Scrépeau Chrétien 100 f. — Mme veuve Louis Delattre, 50 f. — Skene, 100 f. — Fidèle Leroux, 100 f. — Anonyme R. 50 f.

L'administrateur délégué du comptoir de recouvrement de Lille, a l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les négociants et industriels de l'arrondissement de Lille, que les circonstances le forcent à suspendre, pour le moment, l'acceptation des effets sur les départements :

Du Nord, du Pas-de-Calais, de la Nièvre et du Rhône.

Voici les noms des blessés, appartenant au département du Nord, qui viennent d'être installés à Tourcoing.

Auguste Delannoy, de Gondecourt, mobile. — François Tonnon, de Fréchin. — Auguste Bailon, de Fletre, mobile. — Pierre Deron, de Denain. — Eugène Camberlin, de Solre-le-Château. — Charles Caron, de la Chapelle-d'Armentières, mobilisé. — Alfred Pro t, du Cateau, mobilisé. — Alphonse Oudart, de Montay, mobilisé. — Floris Marescaux, de Bondues, ligne. — Emile Tréon, de Trie-en-Weppe, ligne. — Cyrille Cateau, de Tourcoing, garde mobile.

On nous écrit d'Orchies :

Notre marché aux grains du 2 courant était moins approvisionné que le précédent, il n'y avait guère plus de 1200 hectolitres, le froid et la guerre empêchant les apports et entravant les affaires commerciales. Nos cultivateurs s'en sont tenus, à peu de chose près, aux prix de la semaine dernière de sorte que les transactions ont marché rondement d'autant plus que les qualités étaient en général plus belles qu'il y a huit jours. Les blés de choix ont obtenu de 25fr. à 25fr. 50c. — les bons blés de 22fr. 25c. à 24fr. 25c. — les blés ordinaires de 20fr. 50 à 22fr. 50c. — le seigle a été vendu de 12fr. 50c. à 14fr. 50c. — les fèves de 8fr. 50 à 10fr. 50 l'hectolitre suivant la qualité.

La mercurelle constate une baisse de 25 centimes.

Le marché aux bestiaux dit du *nouvel an*, était bien approvisionné mais les prix sont loin de baisser, cela tient aux achats importants réalisés par des commissionnaires pour la nourriture des habitants des villes fortifiées de la région du Nord.

Nous apprenons avec peine que M. Jean-Baptiste Broutin, chevalier de la légion d'honneur, commandant des mobilisés des cantons d'Orchies et de Marchiennes vient d'être fait prisonnier à Longpré. Son poste et tous les hommes qu'il commandait sont défendus héroïquement, mais ils ont dû céder devant le nombre. Cette nouvelle, apportée vendredi dans notre ville, a impressionné toute notre population.

#### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

##### NAISSANCES.

21 décembre. — Barot Louis, rue du Moulin de Roubaix. — Heintz Emile, rue de la Barbe d'Or. — Duhem Julien, rue de l'Alouette. — Agache Cyrille, au Pile. — Verbeke Natalie, rue Magenta. — Florin Justine, rue de l'Empereur.

22 décembre. — Rassin Théodore, rue du Fort. — Derickere Gustave, rue du Parc. — Corde Cyrille rue de Lille. — Marçq Julien, rue de Sonbise. — Demasure Marie, rue de la Guinguette.

23 décembre. — Leman Jeanne, à la Potennerie. — Deleuw Philomène, à l'Epenule. — Fovorelle Eugénie, au Raverdy. — Delebecq Irma, rue du Moulin de Doubaix.

24 décembre. — Vanstræten Cécile, rue des Parvues. — Leveugle Laure, au Fort Mulliez. — Pontdeville Clara, au Petit Beaumont. — Petitberghien Louis, au Pile. — Delcroix Palmyre, rue des Longues-Haies. — Gerlandt Léontine, au Fort Bayart.

##### DÉCÈS

21 décembre. — Delcroix Louis, 1 an, rue St-Jern. — Gassée Liévine, 45 ans, ménagère, rue du Moulin brûlé. — Janssens, présenté sans vie, rue de Blanchemaille. — Caudron Marie, 16 ans, journalière, à l'Hôpital. — Ramu Philomène, 5 ans, à l'Hôpital.

22 décembre. — Herckelbont Jean, 49 ans, journalier, rue du Fort. — Nutte Georges, 6 mois, rue du Moulin brûlé. — Destingain Eugène, 53 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Deville François, 2 mois, au Pile.

23 décembre. — Duthilleul Sophie, 18 jours, rue de la Guinguette. — Aubert Marie, 1 an, à la Potennerie. — Landas Louis, 4 mois, au Calvaire. — Mullier Adèle, 24 ans, bobinause, rue de la Promenade.

24 décembre. — Tiberghien Louis, 74 ans, négociant, rue du Château. — Vandendorpe, présenté sans vie, rue de l'Union. — Tieffry Alphonse, 20 ans, rentreux, à l'Hôpital. — Declercq Jules, 4 mois, rue de Nouveaux.

##### MARIAGES.

22 décembre. — Gérard Alexandre, 31 ans, mécanicien et Cambiez Catherine, 21 ans, sans profession.

#### Dernières nouvelles

S'il faut s'en rapporter aux bruits qui circulent depuis ce matin, une bataille aurait eu lieu hier entre Bapaume et Serpigny. — Le combat aurait duré jusqu'à 4 heures et nous aurions causé à l'ennemi des pertes considérables.

Une vive canonnade a été entendue du côté de Boileu, aujourd'hui même ; on dit aussi qu'un engagement aurait eu lieu entre Bohain et Busigny.

Nous attendons la confirmation officielle de ces nouvelles.

Lés Prussiens ont tenté vainement de faire sauter le pont de Courcelles-le-Comte, il n'ont pas mieux réussi à Ivray où ils ont essayé de faire sauter une arche du pont.

Un télégramme parvenu à Arras nous apprend qu'une colonne de 500 Prussiens a quitté St-Ricquier, samedi matin, pour aller à Rue couper le chemin de fer de Boulogne. Son passage à Froyelles a été signalé à 5 heures, et la troupe continuait sa marche par Crécy.

Nous pouvons affirmer que les dépêches administratives d'Avesnes, Douai, Dunkerque, Hazebrouck et Valenciennes arrivées ce matin à Lille, ne signalent nulle part la présence de l'ennemi.

Le service des voyageurs par la ligne de Cambrai est rétabli.

Les relations ont lieu par les trains partant de Lille à 5 heures 55 minutes, et 9 heures 45 minutes du matin; et ceux partant de Cambrai à 10 h. 46 du matin, et 2 h. 10 du soir.

#### SOUSCRIPTION NATIONALE

##### LISTES DU COMITÉ

###### Liste 253.

Report 73.613 fr. 96.  
A. Lejour 1 f. — H. Lesage 1 f. — E. Delpierre 1 f. — Alfred Curu 1 f. — Jean Gothals 1 f. — Alexandre Désir 1 f. — Louis Delgrave 1 f. — A. Desfontaines 30 c. — Gustave Flamencourt 50 c. — Charles Leburgue 1 f. 50.

Ensemble 9 f. 50.

###### Liste 258.

Vve Vienné 5 f. — Fme Bouffart 1 f. — Fme J. Lefebvre 1 f. — Vve Cuiquet 1 f. — Vve Dutilleul 50 c. — Renard Delemme 50 c. — Callin-Delenné 1 f. — Charles Vempresse 2 f. — Fme Valke Vandebeuke 1 f. — Pierre Naye 50 c. — Florine 50 c.

Ensemble 14 f.

###### Liste 259.

Jules Mulle 50 c. — Desrousseaux fils 50 c. — G. B. Devos 50 c. — Louis Poppe 50 c. — Jules Fontaine 1 f. — Carlos Coqu 50 c. — Paul Castel 50 c. — Carlos Defrenne 50 c. — Alexandre Fontaine 50 c. — Pierre Delecoeuillerie 50 c. — Louis Delecoeuillerie 50 c. — Ed. Duhan 50 c. — Jules Willems 50 c. — Desrousseaux père 50 c. — J.-B. Isbart 50 c. — Opsomert 50 c. — Prosper Desmettre 50 c.

Ensemble 9 fr.

#### Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

##### 1000 CABANS

AVEC CAPUCHON

##### EN DRAP BLEU

Confectionnés suivant l'ordonnance seront livrés en détail au même prix qu'à la Préfecture, soit

au prix de fr. 93

Aux grands magasins de la Providence à Roubaix, rue Saint-Georges, et à la succursale de Lille, section de Wazemmes, rue Notre-Dame, 261, 263 et 265.

#### AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Dulhoit et C<sup>o</sup> 12 rue du Chemin-de-Fer 521

#### Compositeurs

On demande de suite de bons COMPOSITEURS TYPOGRAPHES

S'adresser à l'imprimerie du *Journal de Roubaix*, rue Nain, 1, Roubaix.

#### AVIS

La société de Crédit Industriel et de Dépôts du Nord, 26, rue du Pays, à Roubaix, se charge de l'achat et de la vente des valeurs françaises et étrangères, des obligations des villes de Lille, Gand, Bruxelles, Anvers, Liège, etc., et du département du Nord, dont le premier tirage aura lieu le 2 janvier prochain.

597